

FORMATION COMMENT GÉRER LA COMMUNE AVEC DES CONTRE POUVOIRS CITOYENS ?

ACCESSIBLE EN LIGNE SUR INSCRIPTION

FORMATION EN VIDÉO SUR NOTRE ESPACE NUMÉRIQUE

formations.leformateurdescollectivites.fr



TOUTE L'ANNÉE

par **Vivien Rebière**, consultant en politiques publiques

Vidéo en ligne sur inscription

Une documentation sera accessible dans votre espace personnalisé

Accessible en ligne sur inscription

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au **06 07 95 86 01**

BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION EST UN DROIT

Depuis la loi 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice du mandat d'élu territorial, un droit à la formation est ouvert. Les crédits y afférant constituent une dépense obligatoire de votre collectivité.

Le code général des collectivités territoriales dispose que ce droit est acquis à tout élu indemnisé ou pas, dès lors que la formation est dispensée par des organismes qui remplissent les conditions : **FDC - le formateur des collectivités est agréé par le ministère de l'Intérieur en date du 8 avril 2019. DÉPARTEMENT 39.**

Formations d'élu-e-s

par Le Formateur des collectivités

FORMATION COMMENT GÉRER LA COMMUNE AVEC DES CONTRE POUVOIRS CITOYENS ?

Formation en vidéo sur notre espace numérique formations.leformateurdescollectivites.fr

INSCRIPTION via votre collectivité

Coupon au dos à faire signer avec cachet de votre collectivité.

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

(vaut convention simplifiée de formation)

Formation Comment gérer la commune avec des contre pouvoirs citoyens ? (en vidéo sur notre espace numérique)

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : E-mail :

Fonction électorale :

En cas de désistement, si FDC n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et FDC se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Elu-e-s et agents territoriaux des collectivités de :

- moins de 1 000 habitants 100€
- de 1 000 à 5 000 150€
- de 5 000 à 10 000 200€
- de 10 000 à 20 000 250€
- de 20 000 à 30 000 300€
- de 30 000 à 40 000 350€

- de 40 000 à 50 000 400€
- de 50 000 à 75 000 450€
- de 75 000 à 100 000 600€
- plus de 100 000 800€

Parlementaires, Conseillers départementaux, régionaux et de Paris, Lyon, Marseille

..... 1 000€

Signature de l'élu(e) inscrit(e)
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable
avec cachet de la collectivité

Bulletin à retourner à : **NOUVELLE ADRESSE : FDC, le formateur des collectivités** 20 rue Richebourg 39000 Lons le Saunier
ou à contact@leformateurdescollectivites.fr